

Séance du 30 Octobre 1958

**OBJET :**

Pose d'un téléphone  
au chantier du  
Casino Municipal

58 141

L'an mil neuf cent cinquante huit à 16 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de Royan en session ordinaire sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire, d'après convocations faites le 25 Octobre 1958.

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Routin, Castelnaud, Gausse, Barrot, Couzinet, Couin, Guillaud, Brotreau, Barrière, Camblong, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Nartreau, Rochedoux, Chamboulan, Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représenté : M. Pouget par M. Brusset.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Couin ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées ( 2 voix contre M. Papeau et M. Guichaoua).

M. le Rapporteur expose que le Conseil Municipal est invité à régulariser les frais de pose d'un téléphone au chantier de reconstruction du Casino Municipal.

Ce poste a été posé en décembre 1957 pour permettre au gardien d'être en communication rapide avec les organismes chargés d'assurer le démarrage du chantier et la sauvegarde des biens qui lui étaient confiés.

La dépense s'élevant à 25.215 frs a été mandatée chap. II - Art.7

La Ville a cessé de payer le téléphone du chantier du Casino fin Avril 1958 date de reprise du chantier par l'entreprise " France & Colonies ".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- prend note des explications du rapporteur
- approuve le mandatement de 25.215 francs fait chap. II art.7 du Budget communal.

VU

ET APPROUVE

LA ROCHELLE, le 1er Décembre 1958

Le Préfet  
signé illisible .

Pour extrait conforme

Pr le Maire

Pour copie conforme l'Adjoint Délégué, L. SEUGNET

Mairie de Royan, le 4 Décembre 1958

Pr le Maire

l'Adjoint Délégué.

L. SEUGNET

H303  
20.10.58

RECETTE-PERCEPTION  
**DE ROYAN**

(Charente-Maritime)

8, avenue de Pontailiac  
à ROYAN

Compte Chèques Postaux :  
BORDEAUX, n° 6005.23

Téléphone 1.07

N° 111

Objet :

Installation téléphonique  
Chantier Casino.

A ROYAN, le 18 Octobre 1958

Le Receveur-Percepteur de Royan,

à Monsieur le MAIRE  
de ROYAN

*Voir le Bordereau*

Monsieur le Maire,

Par votre note, en date du 16 Octobre 1958, vous avez bien voulu me faire connaître qu'il n'a-~~ait~~ pas été installé de poste téléphonique par la Commune au chantier du Casino Municipal.

Je ne m'explique pas, dès lors, ce qui peut justifier le paiement du mandat n° 4.022 du 27 décembre 1957 émis pour 25.215f au bénéfice de Monsieur le Receveur des P.T.T. de Royan. Ce mandat, ordonnancé sur le chapitre II, article 7, indique comme objet: "Pose de téléphone au Casino". Le relevé des P.T.T. annexé indique:

"Chantier du Casino - Front de mer	
Raccordement:.....	24.000
Garantie:.....	1.000
Timbre:.....	215

Total: 25.215f

*Une délibération au cas*

Je vous serais obligé de bien vouloir me fournir toutes ~~explications~~ <sup>Justifications</sup> utiles concernant cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Receveur-Percepteur,

*[Signature]*  
RECETTE-PERCEPTION  
ROYAN  
(C. M.)